

Ferrandez, Jean-François

De: > FAUVET Patrick (par Internet) <Patrick.FAUVET@siaap.fr>
Envoyé: jeudi 16 mai 2019 17:11
À: cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr
Cc: BROWNE Olivier; Dalloz, Christophe
Objet: demande d'avis sur le dossier d'autorisation environnemental pour la réalisation du bassin d'AUSTERLITZ.

Bonjour,

Suite a votre courriel 75 2019 00113/DLE 190298 du 9 avril 2019, le SIAAP n'a pas d'observations au titre de la loi sur l'eau pour les rubriques 1.1.1.0. 1.1.2.0 2.2.3.0 de l'article R.214-1.

Nous avons vu avec le futur exploitant, la SAP, pour qu'une convention d'exploitation soit etablie entre SIAAP et SAP sur les conditions de vidange de l'ouvrage et le contrôle du niveau d'eau dans les ouvrages du SIAAP au moment de la vidange.

Cordialement,

Patrick FAUVET
Directeur de la Stratégie Territoriale
Tel. : 01 44 75 69 68
Mob. : 06 64 53 00 65
patrick.fauvet@siaap.fr

